



Droit et devoir d'un itep envers des parents en cas de litige imp

Par **alxkidd**, le **18/05/2011** à **16:41**

Bonjour, j'aurais besoin de renseignements par rapport à un problème grave de violence à l'encontre de mon fils, qui pour une fois de plus se retrouve à l'hôpital suite à un lynchage par un autre élève, alors que mon fils est dans un établissement spécialisé nommé ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et pédagogique) dans lequel il est censé être encadré par des professionnels, mon fils est à l'hôpital et l'école dément sa responsabilité envers leurs devoirs alors que pour la seconde fois il est agressé, 1ère année, il a eu les deux poignets cassés et aujourd'hui il a eu droit à un coup de pied dans la mâchoire, comment se fait-il qu'un établissement d'état laisse ce genre de choses arriver alors qu'ils ont le devoir de surveiller les enfants à risque, je vis à Périgueux dept 24 et mon fils est à l'itép dans le 91 d'où mon inquiétude et ma question, quel recours puis-je avoir si mon fils a un problème grave ? merci